



Paris, le 2 juin 2014

Élection des comités techniques du 4 décembre 2014

« Point spécial DREAL - DEAL »

Cher(e)s Camarades,

Nos deux structures fédérales se sont rencontrées les 5 mars et 24 mai derniers pour définir les modalités de leur action conjointe dans la perspective du renouvellement, le 4 décembre prochain, des Comités techniques des services des MEDDE-MLET intégrant les services de l'Industrie.

Ces dispositions, que nous vous présentons ici, découlent des expériences que nous avons retirées des précédents renouvellements réalisés avec les succès que l'on sait, pour moitié en 2010 selon les modalités du scrutin sur sigle, l'autre moitié l'ayant été en 2011 selon les modalités du scrutin sur listes.

Modalités du scrutin :

Cette année, **tous ces renouvellements s'effectueront au scrutin de listes.**

Autre modification, en 2014 : **le nombre de sièges des comités techniques de proximité ne sera plus systématiquement de 10**, mais défini selon une cartographie commune à tous les services des MEDDE/MLET (*cf. ci-après en annexe 1*).

Ces règles confirmées au travers d'une instruction qui reste à paraître et dont nous vous adresserons la version finalisée dès réception.

Nombre de sièges service par service :

Un arrêté ministériel précisera les nombres de sièges pour chacun des comités techniques des DREAL ... dès que l'administration s'y retrouvera dans son dénombrement des agents (ce qui est l'une de ses grosses difficultés avec l'élaboration des listes électorales).

Des informations dont nous disposons (et donc sous réserve de la validation de ce recensement), le dimensionnement de ces CT – et donc des nombres de candidats à présenter - ressortirait comme indiqué en annexe (*cf. annexe 2 ci-après*).

../..

Constitution des listes :

Chacun doit avoir à l'esprit l'enjeu de ce scrutin d'où découleront non seulement les nombres de sièges qui nous seront attribués aux comités techniques mais aussi aux CHSCT ou encore dans les ICR.

Au sujet de ces dernières, le premier recours mené par la FEETS-FO au Conseil d'État avait conduit à la condamnation de la ministre ; le second vient d'amener son administration à y instaurer les règles que nous demandions dès l'origine : ainsi nous seulement les suffrages des agents de l'Industrie y seront pris en compte mais leurs représentants pourront également désormais y siéger.

Il est donc important que vous construisiez vos listes en y présentant des candidats issus de la diversité constitutive des DREAL (équipement, environnement et industrie) sans oublier ceux venus les rejoindre de façon significative (agriculture).

Et d'avoir à l'esprit que si les suffrages majoritaires nous sont acquis dans un certain nombre de corps, nos plus grandes marges de progression se trouveront parmi les populations les plus nombreuses.

Il en résulte que, dans toute la mesure du possible, vous devrez veiller également à y inscrire des agents des trois catégories (A, B et C) des deux grandes filières (administrative et technique).

Suivi et dépôt des listes :

Au regard du Code électoral et des Statuts de nos deux Fédérations et pour tenir compte de l'évolution de la jurisprudence électorale, seules nos deux fédérations sont habilitées à déposer les listes.

Aussi, afin de nous y préparer, nous vous demandons de nous tenir régulièrement informés de l'avancement de vos travaux dans ce cadre.

Et comme nous savons que certains d'entre vous ont déjà commencé quand d'autres attendaient les instructions précises que l'administration n'arrive pas à boucler dans les délais qu'elle s'était fixés, nous vous demandons de renseigner le tableau de suivi (ci-joint) pour nous permettre d'élaborer un premier état d'avancement au 30 juin prochain.

Bon courage à toutes et à tous !

Pour la FEETS-FO



Jean Hédou

Pour FO-Finances



Philippe GRASSET

ANNEXE 1

Cartographie type au MEDDE/METL

Nombre d'agents *	Nombre de sièges (titulaires + suppléants)
0-100	4+4
101-200	6+6
201-400	8+8
+400	10+10

* Nous attirons votre attention sur le fait qu'il s'agit-là des effectifs physiques (et non des ETP) à la date du 31 décembre 2013.

ANNEXE 2

Nombres de sièges par CT de proximité

SERVICES	effectifs au 31/12/2013	Nombre de sièges	Nombre de candidats à présenter	
			Liste complète	Minimum (liste incomplète)
DREAL				
DREAL Alsace	271	8	16	12
DREAL Aquitaine	460	10	20	14
DREAL Auvergne	289	8	16	12
DREAL Basse-Normandie	270	8	16	12
DREAL Bourgogne	253	8	16	12
DREAL Bretagne	455	10	20	14
DREAL Centre	445	10	20	14
DREAL Champagne-Ardenne	258	8	16	8
DREAL Corse	112	6	12	8
DREAL Franche-Comté	222	8	16	12
DREAL Haute-Normandie	365	8	16	12
DREAL Languedoc-Roussillon	385	8	16	12
DREAL Limousin	237	8	16	12
DREAL Lorraine	395	8	16	12
DREAL Midi-Pyrénées	509	10	20	14
DREAL Nord-Pas de Calais	477	10	20	14
DREAL PACA	538	10	20	14
DREAL Pays de la Loire	383	8	16	12
DREAL Picardie	274	8	16	12
DREAL Poitou-Charentes	287	8	16	12
DREAL Rhône-Alpes	758	10	20	14
Ile-de-France				
DRIEA	2235	10	20	14
DRIEE	393	8	16	12
DRIHL	228	8	16	12
DEAL				
DEAL Guadeloupe	348	8	16	12
DEAL Guyane	354	8	16	12
DEAL Martinique	301	8	16	12
DEAL Réunion	370	8	16	12
DEAL Mayotte	399	8	16	12

ANNEXE 3

Secrétaires des Cartels FEETS-FO et correspondants UNSP

SERVICES	Secrétaires Cartel FEETS-FO	Correspondants UNSP
DREAL		
DREAL Alsace	Daniel ACKER	François CODET ou Aurélie GARDES
DREAL Aquitaine	Jean-Claude MONGE	Thomas LANGUIN
DREAL Auvergne	Frédéric LAVERGNE	Sébastien JOUVE
DREAL Basse-Normandie	Pascal GILLERON	Guillaume GENEAU ou Emilie JAMBU
DREAL Bourgogne	<i>Nihad SIVAC</i>	Sofyann DUTERTRE
DREAL Bretagne	Nicole JUHEL	Frédéric CHAHINE/Sophie BASSEN (à pa
DREAL Centre	Johnny CARTIER	Bruno SIGURE
DREAL Champagne-Ardenne	Jean-Loup FOUCHER	Patrice BAILLET
DREAL Corse	Brigitte HOUVENAGHEL	Francis MOREAUX
DREAL Franche-Comté	Sylvette PALYS	Didier LOUVEAU
DREAL Haute-Normandie	Serge TIXIER	Pauline GODAN ou Sébastien PRUNIER
DREAL Languedoc-Roussillon	Pierre DROSS	Jehan GIROUD
DREAL Limousin	Pierre-Henry MERPILLAT	Arnaud SOHIER
DREAL Lorraine	Véronique MAZOYER	Erwan PINVIDIC
DREAL Midi-Pyrénées	Jacques DOTU	Jean-Marc LABRUE
DREAL Nord-Pas de Calais	Caroline FOREST	Pierre-Yves GESLOT
DREAL PACA	David CRIADO	Pierre VINCHES
DREAL Pays de la Loire	Sylvie GUIMERA	Florian SIMON
DREAL Picardie	Mathieu POTY	Thierry DEVALLEZ
DREAL Poitou-Charentes	Philippe LANDAIS	Xavier VIAMONTE
DREAL Rhône-Alpes	Abdallah EL HADGE	Bertrand GEORJON
Ile-de-France		
DRIEA	Michel ALLAIN	
DRIIE		Lydie GHEERAERT ou Julien MAFFRE
DRIHL		
DEAL		
DEAL Guadeloupe	Désirée MYLENE	Yves GUANNEL Jean-Marie HERSIN
DEAL Guyane	Yves ICARE	
DEAL Martinique	Raymond SUEDILE	
DEAL Réunion	Janick CIDNEY	Jean-Claude DE CLERCQ
DEAL Mayotte	Hamidou MADI M'COLO	
Administration centrale	Jacqueline BALZA	Xavier APARICIO